



CAHIER DES CHARGES ORGANISATEUR

CHALLENGE JEUNES LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE 2026



L'OBJECTIF DU CHALLENGE JEUNES ?

"animer le territoire régional, en mobilisant nos jeunes licenciés sur un circuit d'épreuves de notre discipline et ce dans de bonnes conditions"

CALENDRIER DU CHALLENGE JEUNES

- du 1er janvier 2026, au 31 décembre 2026,

CONDITIONS D'ACCES POUR UN ORGANISATEUR

- Coût Label CHALLENGE JEUNES - 100€

- Le droit d'inscription pour les concurrents devra être inférieur ou égal à *

Type	Epreuves Jeunes	XS	XS - Ch rég Duathlon et Triathlon	S	S - Ch rég Duathlon et Triathlon
Licenciés compétition LR Centre Triathlon	4 €	12 €	15 €	15 €	20 €
Licenciés loisirs LR Centre Triathlon	4€ + Pass assurance journée	12€ + Pass assurance journée	15€ + Pass assurance journée	15€ + Pass assurance journée	20€ + Pass assurance journée

- * Pass assurance journée à régler en supplément pour les licenciés loisirs et les non-licenciés

- Majoration de 3€ maximum pour les inscriptions sur place

FORMAT DE COURSES

- Les épreuves Jeunes et Compétitions peuvent intégrer ce challenge,
- il faut à minima 4 catégories d'âges concerné sur la journée de compétition pour y prétendre
- Les épreuves Jeunes, peuvent être mise en place avec 2 catégories dans la même course (une seule possibilité pour un jeune du même âge)
- Le créneau horaires 11-16h doit être utilisé pour les épreuves
- Les vagues de départ pour les catégories mini-poussins / poussins / pupilles s'organise en départ décalé F - H si l'effectif total est supérieur à 30 participants dans la catégorie
- Un jeune jugé d'un niveau insuffisant par son entraîneur, peut courir dans la catégorie inférieur. Ce dernier sera classé HC
- La natation en eau libre pour les catégories mini-poussins / poussins, doit être organisé idéalement pour ne pas avoir de passage de bouées à réaliser

AFFICHES

- Il est impératif que tous documents (affiche, bulletin d'inscription, parcours...) soient validé par le CTL avant toute impression et diffusion
- A noter sur tous les documents « Xème manche du C.J. 2026 » et y faire également figurer le logo des partenaires de la LR (bandeau partenaire - obligation dans votre affiche)

BULLETIN D'INSCRIPTIONS

- Les inscriptions des clubs de la Ligue doivent impérativement utiliser le fichier fourni par la Ligue ou est précisé : Nom, Prénom, Sexe, N° licence, Club, Date de naissance, Catégorie.
- Les inscriptions clubs par courriel peuvent être envoyées à l'organisateur jusqu'au mercredi minuit précédant l'épreuve.
- Passé le délai du mercredi soir, les inscriptions pourront être refusées, où la règle des 3 € supplémentaires pourra être appliquée par l'organisateur.
- L'organisateur établira une facture pour chaque club sur la base des inscrits du club
- Certains clubs inscrivent parfois un nombre important de concurrents qui ne participent finalement pas, il revient à l'organisateur de déduire ou non les « non-partants » de la facture.
- ATTENTION : charge aux organisateurs de communiquer en amont la capacité d'accueil de leur organisation, et d'alerter les clubs sur des problématiques de capacité en cas d'inscriptions tardives (problématique sur les formats compétitions XS et S)

CLASSEMENT

- Le classement fera apparaître pour chaque concurrent : nom – prénom – numéro de licence - date de naissance ou catégorie – le club d'appartenance– et, à minima, le temps total réalisé
- Les classements doivent être transmis au plus tard le soir de l'épreuve par courriel auprès de la Ligue à : ctl.triathlon.centre@gmail.com - communication.triathloncentre@gmail.com

RECOMPENSES

- La LIGUE fournira aux organisateurs :
 - Une médaille pour chaque participants (sauf sur les épreuves S)
 - Une médaille pour les 3 PREMIERS - F - G - Mixte course binôme - de chaque catégorie
- Ces récompenses seront remis à l'organisateur, lors de l'AG de la Ligue
- L'organisateur à la charge d'en gérer la distribution le jour de l'épreuve, et l'obligation de le réaliser!
- Les récompenses non remise devront être restituées à la LIGUE

ANIMATION

- L'organisation à en charge de mettre en place une animation digne de ce nom et en est le responsable
- La personne en charge de l'animation (prestataire ou non), doit respecter le cahier de recommandation de l'animateur du CHALLENGE JEUNES (cf . Annexe : CAHIER DE RECOMMANDATION DE L'ANIMATEUR DU CJ)
- Une sonorisation suffisamment performante pour sonoriser les différents sites de la manifestation (parc vélo, départ, arrivée, podium). L'équipement de la Ligue est à disposition des organisateurs, avec réservation préalablement effectuée auprès de la Ligue

CAHIER DE RECOMMANDATION DE L'ANIMATEUR DU CJ

- L'animateur doit lors d'une journée du CJ :
 - se tenir informer du classement provisoire (indiv et club), et présenter les favoris avant chaque départ,
 - se tenir informer du classement provisoire (indiv et club), et présenter les favoris avant chaque départ,
 - diffuser l'information que les prochaines étapes seront : (dates - lieux - type pratique)
 - avant chaque départ un appel nominatif (5' à 10' avant le départ) de l'enfant est fait sur la ligne de départ (sauf sur les épreuves open XS et S)
 - lors de la remise des récompenses et mise en avant l'athlète et son club
 - la mise en avant des genres (F/H) doit être équitable dans chacune des courses

INFRASTRUCTURES

- Zone de départ :
 - suffisamment large (cf annexe), permettant aux jeunes de réaliser un départ avec équité, en ayant chacun la possibilité de se mettre en 1ère ligne. En cas d'effectif très important, un départ décalé F & H sera réalisé. Ceci est valable quel que soit le type d'épreuve. (à définir en fonction du terrain de pratique - zone départ - circuit...)
- Ligne d'arrivée
 - Des emplacements publicitaires réservés pour les éventuels partenaires de la Ligue. La LIGUE doit confirmer l'affichage de partenaires 30 jours minimum avant la manifestation et fournir à l'organisateur, au plus tard la veille de l'épreuve, les supports publicitaires de ses partenaires.
- Zone protocolaire:
 - Un podium 3 marches avec un espace protocolaire sonorisé « digne de ce nom », oriflammes et banderoles de la Ligue et de ses propres partenaires... (cf. annexes)
- Salle :
 - Une salle de 150 à 200 m² pouvant accueillir l'ensemble des participants, leurs accompagnateurs et le public (soit 150 à 200 personnes) et pour procéder à la remise des prix en cas d'intempéries pour les épreuves étant de novembre à mars.
- Vestiaires :
 - Des sanitaires et des douches « dignes de ce nom » en capacité d'accueillir l'ensemble des participants,
- Le package matériel Challenge Jeunes de la Ligue
 - doit être déployé - oriflamme départ - T1 - T2 - arche arrivée. Pré-réservation matériel est faite automatiquement auprès de la LIGUE.

CEREMONIE DE CLOTURE

- VERSION 1 :
 - Cette dernière étape devra se disputer un samedi après midi, au plus tard fin 2026
 - L'organisateur devra mettre gracieusement à disposition de la L.R : Une salle – mobilier - podium
 - sonorisation - pouvant accueillir 250 personnes pour un repas
- VERSION 2 :
 - Cette dernière étape devra se terminer à 16h (remise des récompenses du jour incluse), au plus tard fin 2026
 - L'organisateur devra mettre gracieusement à disposition de la L.R : Une salle – mobilier - podium
 - sonorisation - pouvant accueillir 250 personnes pour un gouter
- La Ligue récompensera: les 3 1ers H&F de chaque catégorie – les 3 1ers clubs. Les Jeunes Arbitres Régionaux et des dirigeants seront mis à l'honneur lors de ce temps

ATTRIBUTION D'UNE MANCHE

- L'organisateur devra donner sa candidature à l'organisation d'une manche du Challenge Jeunes à la Ligue du Centre au plus tard le 30 septembre 2025
- Le calendrier du Challenge Jeunes 2026 sera validé par le Comité Directeur au plus tard le 30 novembre.
- En cas de non respect de l'une ou de plusieurs conditions stipulées au Cahier des Charges, la Ligue se réserve le droit – sur décision du Comité Directeur et avis du DTR - de ne pas décerner d'épreuve à label pour cet organisateur à N+1.

CONVENTION D'ORGANISATION

Challenge Jeunes de la Ligue Centre Val de Loire

Entre,

La Ligue du Centre de Triathlon, représentée par son Président, Monsieur Nicolas Hay, désignée ci-après par "la Ligue"

et,

la structure organisatrice, représentée par son Président, M. désigné ci-après par "l'organisateur".

L'organisateur s'engage :

- A respecter en intégralité le cahier des charges dont il reconnaît avoir pris connaissance.

La Ligue s'engage :

- A mettre en avant la tenue de votre organisation support du Challenge Jeunes de la Ligue Centre Val de Loire

En cas de non-respect de l'une ou de plusieurs conditions stipulées au Cahier des Charges, la Ligue se réserve le droit - sur décision du Comité Directeur et avis du CTL - de ne pas décerner d'épreuve à label pour cet organisateur à N+1.

La Ligue du Centre Val de Loire de Triathlon délègue à la mission d'organiser
..... à le / / 2025

\$ le :

Fait à :

Signatures

L'organisateur :

La Ligue :